

DÉCISION CONCERNANT LE THÈME, LA DATE ET LE LIEU DE LA DIX-HUITIÈME SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DE L'UNION AFRICAINE

La Conférence,

1. **RAPPELLE** la Décision Assembly/AU/Dec.347(XVI) adoptée lors de la seizième Session ordinaire de la Conférence, en janvier 2011, concernant le thème du Sommet de janvier/février 2012, qui est comme suit : « Stimuler le Commerce intra-africain » ;
2. **APPROUVE** la recommandation du Conseil exécutif prescrivant l'adoption d'un (1) thème annuel pour toute l'année. tant pour le Sommet que pour la célébration de la Journée de l'Afrique, le 25 mai 2012 ;
3. **DÉCIDE** que les dates de la dix-huitième Session ordinaire de la conférence, qui se tiendra à Addis-Abeba (Éthiopie), seront comme suit :
 - i. vingt-troisième session ordinaire du Comité des représentants permanents : 23 et 24 janvier 2012 ;
 - ii. vingtième session ordinaire du Conseil exécutif : 26 et 27 janvier 2012 ;
 - iii. dix-huitième session ordinaire de la Conférence : 29 et 30 janvier 2012.



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

2012

Decision on the Theme, Date and Venue Of the Eighteenth Ordinary Session of the Assembly of the African Union

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/1272>

Downloaded from African Union Common Repository